



Harmoniser la plaine et la montagne pour mieux sauvegarder le littoral et la mer : expériences d'Haïti

Adaptation basée sur les écosystèmes (ABE)

Photo : Conservation de sols et des eaux à Déréal, Bassin versant de Trou du Nord (Projet ABE)

Des services éco-systémiques menacés

La conservation de la biodiversité marine et côtière est un énorme défi dans le contexte haïtien. Les villes côtières sont généralement surpeuplées et les pressions exercées sur les ressources naturelles peuvent prendre des formes et des dimensions différentes d'une ville à une autre. Cette situation affecte considérablement les espaces protégés. Au Parc National Trois Baies (PN3B), la conservation de la biodiversité est une nécessité pour les communautés vivant dans les baies de Caracol, de Fort Liberté et de Limonade. Une bonne partie de ces communautés vit essentiellement de l'exploitation des ressources halieutiques. Le matériel de pêche accessible est généralement rudimentaire ce qui limite les gains générés par cette activité économique.

La pratique de la surpêche et la coupe non contrôlée de la mangrove deviennent des activités d'appoint qui fragilisent davantage les moyens de vie et qui mettent en péril les services éco-systémiques des ressources naturelles. Plus encore, ces communautés de pêcheurs vivent en aval de bassins versants où les techniques de conservation de sol ne sont pas toujours respectées ou adaptées.

Ces lacunes exacerbent la vulnérabilité présente dans les bassins versants et peuvent potentiellement compromettre les moyens de vie déjà précaires des communautés côtières.

Réhabilitation des écosystèmes dégradés

La production continue et planifiée de plantules est un maillon indispensable dans une démarche de reboisement des versants du Nord Est d'Haïti. De concert avec le Ministère de l'Environnement (MdE), le projet d'Adaptation basée sur les Ecosystèmes (AbE) dans un souci de durabilité et pour atteindre son objectif de recouvrement de la fonctionnalité des écosystèmes a appuyé le centre de propagation végétale de Dosmond.

Dumarsais Johnny L. Emmanuel, directeur de ce centre, témoigne que :

« Le centre produisait annuellement avant sa réhabilitation moins de 500 000 plantules. Grâce au projet AbE, le centre atteint sa capacité de production annuelle qui est de 1.2 millions de plantules et peut continuer à supporter les activités de reboisement dans le département du Nord Est »

La conservation des sols et des eaux a des retombées positives sur l'agriculture et l'environnement. Le projet AbE a intervenu en ce sens sur trois des quatre bassins versants influençant le PN3B. En plus de réduire les risques d'érosion, ces bonnes pratiques atténuent la perturbation des habitats estuariens ou marins.

Selon Blaise Abniel de l'Association des Fermiers de Limonade (AFELI), une association bénéficiaire du bassin versant de Trou du Nord:

« le micro-projet de conservation des sols apporte des éléments de solutions au problème d'inondation de la ville de Limonade. Les bénéficiaires formés, informés et sensibilisés sur la conservation des sols

et des eaux sont très impliqués dans la mise en œuvre des activités du micro-projet »

Des actions complémentaires de réhabilitation d'écosystèmes sont aussi conduites au PN3B, aire protégée contenant plus de 15% de la surface restante en mangroves d'Haïti. En dépit de la loi interdisant son exploitation, la forêt continue de subir la pression des bucherons. Compte tenu de l'apport de ce type de couvert végétal dans les services éco-systémiques, le projet AbE en a réhabilité 4 ha.

Encadré:

Le Parc National des Trois Baies est au coeur de la plus grande aire marine protégée d'Haïti, déclarée par le gouvernement d'Haïti en 2013. L'aire protégée comprend environ 4,274 ha de mangroves (principalement *Rhizophora mangle*) ce qui représente environ 18% de la mangrove restante en Haïti. Les lits d'herbiers marins dans la baie et les récifs coralliens frangeants qui s'étendent sur environ 40 km ont une superficie de 1100 ha. Ces baies, mangroves, herbiers marins et récifs sont des zones importantes de fraie et d'alevinage pour les poissons, mollusques et crustacés ; nombre de ces espèces servent de sources de protéines importantes pour les collectivités locales.

Lunia Mathieu, membre de l'Association de Surveillance de la Mangrove et de l'Environnement (ASME) souligne que :

«En plus du renforcement technique et économique de l'activité de réhabilitation de la mangrove à Dérac, sur le long terme, les interventions du projet AbE contribueront à réduire l'érosion des berges du Lagon aux Boeufs. »

Renforcement de la résilience communautaire



« Renforcement des structures mécaniques de conservation de sols à Boinago, Bassin versant de Jassa »

La gestion des ressources naturelles est un exercice auquel doivent s'adonner les communautés aspirant à devenir résilientes. Le projet AbE à travers les activités de réhabilitation des écosystèmes dégradés encouragent l'implication des communautés concernées. Vu qu'ils vivent dans le milieu, ils sont les premiers qui aident à identifier les menaces et les risques. Pour Bélonny Mésidor de l'Organisation Paysanne Agricole Savanette Mont-Organisé (OPASMO),

« La définition des interventions et la gestion des microprojets par les Organisations Communautaires de Base (OCB) contribuent au renforcement de la capacité des groupes organisés en milieu rural ».

L'accès aux opportunités économiques et/ ou aux activités durables génératrices de revenu est parmi les conditions indispensables d'une communauté résiliente. La conservation des ressources

naturelles devient plus significative et mieux acceptée quand la communauté dispose des moyens essentiels pour satisfaire ses besoins préliminaires.

Selon Philomé Surfin, coordonnateur de l'Action des Professionnels Agricoles pour le Progrès et l'Avancement du Nord et du Nord Est (APAPANNE) :

« avec la création d'emplois temporaires et la vente d'ananas, le projet a fourni une précieuse contribution financière aux familles ».

Clérilia Michel, 70 ans, bénéficiaire directe d'un des micro-projets de conservation de sol, décrit sa réalité ainsi :

« Ici on est dépourvu de tout. Ce micro-projet nous a permis de gagner dans l'immédiat de l'argent afin de répondre à quelques besoins élémentaires. Ensuite, il nous a aidés à faire nos jardins. Enfin, les actions de protection et conservation de sol nous rendent moins vulnérables aux inondations »

En vue de protéger localement les ressources naturelles disponibles, le projet AbE a initié des pêcheurs, des bucherons à la pratique de l'élevage d'abeilles en vue de créer des alternatives économiques durables.

« C'est pour la première fois que notre association a reçu une telle subvention. La vente du miel de nos 75 ruches est une source de revenu additionnelle pour les membres de l'association. Cette dernière pourra alors mieux s'impliquer dans le développement de la communauté » précise Joël Charles, le président de l'Association des Pêcheurs pour le Développement de Caracol (APDK).

Le projet AbE a aussi facilité la mise en réseau des deux associations initiées à la pratique de l'apiculture à une coopérative apicole qui assurera le contrôle de la qualité, la mise en bouteille, la labellisation et la vente du miel.

Lagon Aux Boeufs

Le lagon aux Bœufs est un lac d'eau saumâtre situé à l'est de la ville de Fort-Liberté dans le département Nord-Est à Haïti. Il fait partie du Parc National des Trois Baies (PN3B) créé en octobre 2013.

Les activités génératrices de revenu sont choisies en fonction des caractéristiques du milieu. Ainsi, le projet a contribué au renforcement de la coopérative écotouristique des Trois Baies. L'écotourisme constituera une alternative économique pour les pêcheurs de la baie de Fort Liberté. Par ailleurs, l'aquaculture à Philibert renforcée par le projet AbE a un impact considérable sur la sauvegarde de la forêt de mangrove de la commune de Ferrier.

Jose Emmanuel, coordonnateur de Rassemblement des Paysans de Philibert (RPF) précise en ce sens que :

« A Philibert les pêcheurs ont peu de matériel pour pêcher dans le lagon. Le MdE

par le biais du projet AbE a permis à 31 familles de disposer de cages flottantes pour élever des poissons et par la même occasion d'échapper à l'insécurité alimentaire ».

Nécessité d'une approche holistique et de concertation des partenaires

La conservation de la biodiversité est un défi à multiple facettes. Dans le contexte géographique du PN3B, elle ne peut s'astreindre à des actions à l'échelle du territoire concerné. L'expérience du projet AbE révèle que les actions pour être durables, pertinentes doivent se baser sur le principe de la subsidiarité.

L'opérateur intéressé à la conservation biologique doit s'inspirer des leçons apprises par d'autres opérateurs et chercher à composer avec tous les acteurs (Institutions étatiques, ONG locale, Société civile, ONG Internationale) en présence pour mieux intégrer les différents facteurs limitant la protection environnementale. En ce sens, l'approche AbE peut servir de cadre pour adresser les difficultés de la conservation des écosystèmes.

Photo: Pêcheurs donnant à manger aux poissons dans les Cages flottantes (aquaculture) de Lagons aux Boeufs

